

## ST-AIMS 2 : Innovation et Développement

---

### Responsables :

- **Responsable 1** : AYERBE Cécile – Université de Nice Sophia Antipolis, GREDEG  
ayerbe@unice.fr
- **Responsable 2** : BIGA DIAMBEIDOU Mahamadou, ICN & Université de Louvain  
mahamadou.big-diambeidou@icn-groupe.fr
- **Responsable 3** : LE BAS Christian– SDES, UCLy  
clebas@univ-catholyon.fr
- **Responsable 4** : MBENGUE Ababacar, Université de Reims Champagne-Ardenne  
ababacar.mbengue@univ-reims.fr

**Mots-clés** : économies africaines, innovation, innovation frugale, innovation soutenable, entrepreneuriat, trajectoires de développement

### Appel à communications

---

*Cette ST est portée par deux GT de l'AIMS : le GT « Innovation » et le GT « La recherche en management et l'Afrique ».*

La pensée de Schumpeter a lié de façon féconde l'idée que les comportements d'innovation avaient des conséquences structurantes (mais par des détours éventuellement destructeurs) sur le développement, les progrès économiques et l'essor des entreprises innovantes. L'idée fondatrice de Schumpeter est que les innovations constituent de nouvelles combinaisons, arrivant en grappes, portées par des entrepreneurs créatifs et des entreprises inventives, qui, via des destructions d'activité et de capacité, participent à des changements structurels profonds porteurs de croissance. D'une certaine façon, cette approche fonde une discipline nouvelle : la dynamique économique liée de façon consubstantielle aux progrès de longue période quoique cycliques du Capitalisme industriel. Elle ouvre bien sûr aussi la voie à l'étude de la dynamique entrepreneuriale ainsi qu'à la reconnaissance des formes multiples d'innovations associées. Le message originel a été enrichi par les approches évolutionnistes modernes (dites néo-schumpétériennes) qui ont mis l'accent sur les types de concurrence, leur impact complexe sur les performances innovantes des firmes et le rôle des environnements de sélection (entrepreneuriaux ou oligopolistiques) dans cette dynamique.

Que vaut ce message pour les pays les moins avancés ? Pour les économies africaines en particulier ? Peut-il servir à mieux comprendre ce qui se passe, ou ce qui devrait se passer dans les économies africaines ? On sait que l'Afrique peut être un continent innovant, mais on sait aussi malgré une croissance économique (en termes de produit mais moins de produit par tête) plutôt récente attestée par les données statistiques, que le développement n'est pas (encore) au rendez-vous. Si le développement comme l'affirme la tradition schumpétérienne est affaire d'auto-transformation venant de l'intérieur, l'innovation joue un rôle central dans ce processus. En retour, le développement favorise également la production d'innovations. Aussi *Innovation et Développement* sont en interactions dynamiques (en « cumulative causation »). Par

exemple, un développement émergent fournit incitations et pressions à construire de nouvelles activités et à entreprendre des innovations.

Ce que l'on sait de l'innovation en Afrique à travers les recherches récentes tend à indiquer que des agents économiques innove (Le Bas et Nkakene, 2018 ; Haudeville et Le Bas, 2018). Pourtant, cette condition nécessaire au développement n'est pas suffisante. Il faut donc s'attacher à expliquer pourquoi des microréalisations innovantes n'enclenchent pas une boucle vertueuse du développement.

Une première raison est que l'échelle des phénomènes innovants n'est sans doute pas suffisante. On n'innove pas assez, ou on n'innove pas comme il faudrait. Le consensus dit de Washington fondé sur la libéralisation des marchés, la privatisation des moyennes et grandes entreprises ainsi qu'une certaine dérégulation, n'a pas été un vecteur capable à lui seul de produire de l'innovation et du développement (Metcalf et Ramlogan, 2008).

Un autre constat est que les innovateurs qui réussissent en Afrique ont une démarche atypique par rapport au modèle d'innovateurs que retient la théorie économique de l'innovation : ils sont market push et non market pull. Ils s'adressent aux segments les plus pauvres de la population, créant des entreprises de type low-cost, tentent d'éviter les actions de corruption, mal endémique des économies pauvres ou à revenu intermédiaire (Christensen et al., 2017). Ce modèle est-il « durable » ? Généralisable ? Permet-il parce que market push d'enclencher une dynamique économique vertueuse, auto entretenue ? Comment comprendre les comportements de ces innovateurs, leur logique de création et de diffusion de produits ou services ? Quel est le rôle de leur insertion dans des communautés ou des écosystèmes locaux favorables à la pérennisation des projets ?

Notons que l'innovation qui réussit, à l'instar des travaux fondateurs de Schumpeter, n'est pas toujours technologique, elle peut relever d'un nouveau conditionnement d'un produit de consommation associé à une forme innovante de commercialisation (voir l'exemple des pâtes au Nigéria fourni par Christensen et al. (2017)). Cela permet de comprendre que l'innovation peut se faire sans recherche-développement et donc « below the radar » (Kaplinsky, 2011). Comment appréhender cette « innovation cachée » ? Faut-il la relier au fonctionnement du secteur informel dont on sait qu'il est important pour la survie des populations et des économies.

La littérature traite trop peu de l'innovation frugale par rapport aux économies africaines pourtant adaptée à des contextes pauvres en ressources de toutes sortes (principalement économiques). L'innovation frugale (et ses dérivées : l'innovation Jugaad, good enough, grassroot) qui a réussi à se développer dans le contexte indien peut-elle être adoptée dans un autre contexte économique et culturel ? Il en va de même de l'innovation inversée, de la variété des formes qu'elle peut prendre (Hussler et Burger-Helmchen 2016) et de son rôle dans les économies émergentes. Ces innovations Peuvent-elles impulser une dynamique vertueuse ? Quelles peuvent être les formes, les types, les propensions à l'innovation des économies africaines ? Dans ce contexte de développement encore émergent, l'innovation doit jouer un rôle central et la capacité de l'ensemble du pays doit aider à la production, l'intégration, l'adaptation puis la diffusion de la nouveauté. C'est ici toute la question du système d'innovation en émergence et secondairement du contenu des politiques d'innovation appropriées à un développement autocentré (Haudeville et Le Bas, 2018). Mais le faible niveau de développement a des conséquences comme l'absence d'institution capable d'encadrer effica-

cement la vie économique. Mettre en place et faire respecter les droits de propriété chers à la problématique de North est essentiel au capitalisme de marché. Il permet en outre le développement d'entreprises qui font du management stratégique de leurs droits un avantage concurrentiel. Leur absence crée des barrières à l'innovation (Zanello et al., 2018). Le rôle, l'échelle, et les formes de blocage aux comportements innovants doivent donc être relevés et analysés. Il y a maintenant une conséquente littérature sur l'innovation soutenable celle qui appuie le Développement durable. Il y aurait lieu de s'interroger sur la capacité des économies africaines à entreprendre des innovations environnementales, et à penser des transitions vers des technologies énergétiques propres. L'innovation inclusive est devenue une thématique forte renouvelant considérablement le champ des Innovations Studies mais aussi le rapport (des conséquences) de l'innovation au développement (des références à la littérature récente sont fournies par Ciarli et al., 2018). Elle pourrait être un thème central de la ST.

On peut également partir de la diversité des économies africaines pour expliquer la variété des déterminants de l'innovation et des trajectoires de développement. Les contributions sur l'entrepreneuriat innovant trouvent évidemment leur place dans cette ST.

#### Références :

- Christensen, C. N., Ojomo, E. et Van Bever, D. (2017), « Africa's new generation of innovators, Harvard Business Review, vol. 95, n° 1, pp. 128-136.
- Ciarli, T., Savona, M., Thorpe, J. et Ayele, S. (2018), Innovation for Inclusive Structural Change. A Framework and Research Agenda (No. 2018-04). SPRU-Science and Technology Policy Research, University of Sussex.
- Hussler, C. et Burger-Helmchen, T., (2016), Inversée, vous avez dit inversée ? Revue Française de Gestion. 2016, Vol. 42 Issue 255, p105-119.
- Haudeville, B. et Le Bas, C., (2018), « Développer l'innovation en Afrique et dans les PMA : Construire le SNI, Encadrer l'innovation frugale, Multiplier les systèmes locaux », Working Paper ESDES recherche 2018-03.
- Kaplinsky, R., (2011), « Schumacher meets Schumpeter: appropriate technology below the radar », Research Policy, vol. 40, pp. 193-203.
- Le Bas, C. et Nkakene, L., (2018), « Les déterminants de l'innovation dans une économie africaine à revenu intermédiaire, une réévaluation des modèles d'innovation », Working Paper ESDES recherche 2018-01.
- Metcalf, S. et Ramlogan, R., (2008), « Innovation systems and the competitive process in developing economies », The Quarterly Review of Economics and Finance, vol. 48, n° 2, pp. 433-446.
- Zanello, G., Fu, X., Mohnen, P. et Ventresca, M., (2016), « The creation and diffusion of innovation in developing countries: a systematic literature review », Journal of Economic Surveys, vol. 30, n° 5, pp. 884-912.